

VOIRIE

OUI DANS CE BAC JE METS : WWW.CC-LACQ.FR



PLANTES SANS LE POT COMPOSITIONS FLORALES FLEURS NATURELLES

NON DANS CE BAC JE NE METS PAS :



POTS EN TERRE PLAQUES A DEPOSER EN DECHETTERIE

- Pour les autres déchets (plastiques, pots plastiques, fleurs plastiques, bidons plastiques) les bacs seront équipés de couvercles jaunes et de l'auto-collant :

OUI DANS CE BAC JE METS : WWW.CC-LACQ.FR



POTS EN PLASTIQUE BIDONS EN PLASTIQUE ARROSOIRS FLEURS EN PLASTIQUE

NON DANS CE BAC JE NE METS PAS :



POTS EN TERRE PLAQUES A DEPOSER EN DECHETTERIE DECHETS VERTS

Il est important que tous les usagers respectent les consignes pour faciliter le travail des employés de la C. C. Lacq qui seront chargés de la collecte. D'avance merci.

L'église

services des Bâtiments de France devaient nous allouer une subvention de la restauration de 12 000€. Les 9 000€ qui restent à la commune et une collecte auprès des habitants. Pour 2013 n'étaient pas suffisants nous espérons que nous

COMMUNE DE CASTETNER

Bonne année
Bona annada
Urte berri on.

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Salle des fêtes (page 2)
- Réfection l'ancienne école (page 2)
- Heures d'ouverture de la mairie (page 2)
- C.C.A.S. (page 3)
- T.A.D (page 3)
- SIVU scolaire (page 3)
- Voirie (page 4)
- Eglise (page 4)
- CC Lacq-Orthez (page 5)
- Site internet (page 5)
- Etat civil 2013 (page 5)
- Plans appartements (page 6)
- Plan salle des fêtes (page 7)
- Comité des fêtes (page 8)
- Quilles de Neuf (page 8)

Bulletin d'

Castetner, commune appréciée par tous.

Face aux difficultés de la conjoncture, il faut vraiment être portée à ses acquis afin de

2014 sera pour nous l'année de nous adapter, accepter si ce n'est subir.

Et pour cause :

Par un nouveau mode d'aide du département, de visibilité, les subventions en baisse seront à la disposition de la commune.

Réforme des rythmes scolaires, (toutefois, dont la décision finale revient au chef de

Année de la nouvelle Communauté de communes, membres et dont les compétences

Par la suppression de cantons actuels.

Election des conseillers Européens, plus près de nous, du Conseil Municipal.

C'est avec fierté que j'ai ressenti votre confiance, tout en étant disponible quant

Bonne année à ces nouvelles institutions. Bonnes années au futur Conseil Municipal.

Mes vœux les plus sincères à vous.

Amistòs soviens a tots los administradors i E que los darrers vienguts tròbins.

(Amicaux souvenirs à tous les administrateurs. Et que les derniers venus trouvent

La salle des fêtes

aux normes projets liés aux écoles.
es services Malgré ce contretemps, pour nous permettre de
re au mois financer le projet, nous nous sommes adressés
subventions. à la Communauté de Communes de Lacq qui
est susceptible de nous accorder une subven-
es subven- tion d'un montant qui pourrait correspondre à
4 de l'Etat. 50% du montant qui reste à charge de la com-
vention de mune.
ontant hors Nous attendons sa réponse dans les premiers
mois de 2014.
Général ne Soyons optimistes! Les travaux pourraient débu-
ur ce projet ter dans le premier semestre 2014.
priorité les

Location de l'ancienne école

s de type F3 Montant des honoraires : 37 178,21€
année 2014. **Total (TTC) 274 317,00 €**
confirmations

avons un ac- Le plan de financement avec un prêt sur 25
ans, prévoit:

- Un loyer mensuel de 439€ pour l'appar-
tement de 93.36 m².
- Un loyer mensuel de 464€ pour l'appar-
tement de 98.69 m².
- Une base d'augmentation annuelle des
loyers de 1%
- Un coût annuel sur les 5 premières an-
nées de 441€, 355€, 267€, 179€ et 90€
compte tenu des frais de gestion, de
provisions pour futures grosses répara-
tions (0.6% de la valeur immobilière)...
- une situation d'équilibre financier à par-
tir de la sixième année.

Les marchés vont être signés le 22 janvier
2014.

Les travaux doivent débuter au premier trimes-
tre 2014 pour une durée de l'ordre de 8 mois.

La mairie

rétaire, Emeline Guichon, partagera son service entre les mai-
retner. Ceci a pour conséquence une modification des horaires
seront donc:

du mardi de 10 heures à 18 heures

du mercredi de 9 heures à 17 heures

Centre Communal

Le bureau du C.C.A.S a décidé d'organiser le goûter auquel
2 Février 2014.

Le CCAS a œuvré au quotidien au suivi des dossiers perso-
Conseil Général.

Le CCAS vous souhaite une bonne année 2014.

Transport à la demande

Le service fonctionne tous les jours sauf dimanche et jours
C'est un service à la demande, c'est à dire sur réservation
départementale (**numéro vert 0800 64 24 64**).

Ce service mis en place par la Communauté de Communes
constant.

S.I.V.U scolaire Biron

La rentrée 2013 s'est bien passée dans notre école.
81 élèves y sont scolarisés dont 6 de Castetner (18 en ma-
ternelle, 20 en CP-CE1, 16 en CE1-CE2, 21 en CM1-CM2)
ce qui donne des conditions de travail favorables.

La participation de la commune de Castetner au financeme-
du SIVU scolaire s'est élevée à 16 636€ pour 2013. Cette
somme correspond à 13% du budget de fonctionnement de
la commune. 8 enfants de Castetner étaient scolarisés en
2012/2013. En 2013, la commune a donc versé 2079.50€
par enfant scolarisé (2 397 € en 2012, 2 145 € en 2011,
2 240 € en 2010, 2 425 € en 2009, 2 672€ en 2008). La varia-
tion s'explique essentiellement par l'évolution du nombre
d'enfants de la commune qui sont scolarisés.

Le projet de l'école de l'année prévoit un séjour en « class
de neige » les 12, 13 et 14 mars au centre de Peyranès
(Haute Vallée d'Aspe) dans le Parc National de Pyrénées
pour les enfants du cycle primaire (CP, CE1, CE2, CM1,
CM2). Le coût du séjour est de près de 11 000€ (156€ p
enfant), c'est pourquoi, les enfants, les parents, les ensei-
gnants et le SIVU vont se mobiliser pour collecter des fonds
pour alléger au maximum la part des familles.

L'ensemble du personnel, les parents et les élus du SIVU
sont attentifs au **projet de réforme des rythmes scolaires**
qui va être mis en œuvre en septembre 2014.